



Paysage Libre – Freie Landschaft
Rassemblement suisse pour une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire
Schweizerische Vereinigung für eine vernünftige Energiepolitik und Raumplanung
www.freie-landschaft.ch

Plan directeur cantonal vaudois

Consultation publique

Paysage Libre – Freie Landschaft (PL-FL) a pris connaissance du plan directeur cantonal vaudois. Pour les domaines qui concernent ses activités, soit une politique raisonnable de l'énergie et de l'aménagement du territoire suisse, PL-FL émet les avis suivants :

La réduction de la consommation d'énergie doit certes avoir pour priorité le domaine du bâtiment, qui est celui où les plus grands effets peuvent être obtenus. Mais elle doit aussi viser tous les autres domaines (en particulier celui de la mobilité et celui des appareils). **La réduction de la consommation doit donc aller de pair avec la promotion d'une utilisation économe et rationnelle de l'énergie. Ce sont là les deux objectifs qui devraient être prioritaires.**

Le recours aux énergies renouvelables occupe ainsi, chronologiquement, énergétiquement et financièrement, une position de priorité secondaire (ce qui ne signifie pas qu'il ne faut pas s'en préoccuper).

De plus, il est illusoire de prétendre réaliser le concept éolien vaudois « en adéquation avec la protection des paysages », comme l'annonce le Conseil d'Etat, quels que soient le nombre et la nature des critères qu'on s'efforce de respecter. Il faudra bien, en fin de compte, choisir entre l'énergie (et les gains financiers qui s'y rapportent grâce à la RPC) et les paysages.

Ce dilemme qui, comme on l'a vu à Sainte-Croix et comme on le verra de plus en plus à l'avenir, provoque de très dommageables tensions sociales dans les communes concernées, pourrait être évité sans peine et sans risque de pénurie d'énergie par le renoncement à l'énergie éolienne et le développement de l'énergie solaire (pour ne mettre en parallèle que deux sources d'énergie renouvelable comparables, soit intermittentes et susceptibles de fournir à moyen terme une part minoritaire du bouquet énergétique total), réalisable sans ou presque sans impact sur le territoire non construit, puisque les panneaux photovoltaïques peuvent être installés sur le domaine construit ou déjà urbanisé. La promotion du solaire offre de plus des perspectives économiques très intéressantes en Suisse, du fait des compétences théoriques et des capacités de production industrielle dont jouit notre pays et en particulier le canton de Vaud, avec l'EPFL. Perspectives presque totalement absentes de la filière éolienne.

Les autorités suisses à tous les niveaux doivent cesser d'encourager par quelque moyen que ce soit la disparition des derniers grands espaces non construits du pays. L'énergie éolienne est un luxe, associé à une gourmandise financière entretenue artificiellement par la RPC, que nous devons et pouvons éviter sans difficulté en Suisse.